



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 033-200070092-20211216-2021\_12\_299-DE

**SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021**

**2021-12-299 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 09/12/2021**

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Eléna DECOLASSE, Julie DUMONT, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Patrick HUCHET, Fabienne KRIER, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Berty MARIE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Laurence ROUEDE, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Rachel VAUNA, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents :**

Sophie BLANCHETON, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Patrick MERCIER pouvoir à Marianne CHOLLET, Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Thierry MARTY, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Gabi HOPER pouvoir à Philippe BUISSON, Jean-Pierre ARNAUD pouvoir à David REDON, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Didier CAZENAVE pouvoir à Jean-Luc LAMAISON, Renaud CHALLENGEAS pouvoir à Joachim BOISARD, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Jérôme COSNARD pouvoir à Alain JAMBON, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Patrick JARJANETTE pouvoir à Thierry MARTY, Monique JULIEN pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Chantal GANTCH, Gérard MOULINIER pouvoir à David REDON, Laura RAMOS pouvoir à Alain JAMBON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Josette TRAVAILLOT pouvoir à Jean-Luc LAMAISON

**Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance**

## FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES

### BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - ANNÉE 2021

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 modifiée visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 et notamment ses articles 6 et 11,

Vu la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire et notamment son article 10,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2312-2,

Vu la délibération n°2021-04-037 en date du 2 avril 2021 approuvant le budget primitif du budget principal de l'exercice 2021,

Vu la délibération n°2021-06-169 en date du 30 juin 2021 adoptant la décision modificative n°1 du budget principal de La Cali,

Considérant que dans le cadre de l'exécution de l'exercice en cours, il s'avère nécessaire de procéder à des ajustements des crédits que ce soit dans le cadre d'inscriptions nouvelles ou de modifications comptables par redéploiement de crédits votés,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 2 décembre 2021,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 6 décembre 2021,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (68 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter par chapitre la présente décision modificative n°2 au budget principal comme suit :

#### BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES				
Chap	libellé	BP 2021	DM 2	BP TOTAL 2021
.011	Charges à caractère général	7 068 093,00 €		7 068 093,00 €
.012	Charges de personnel	15 973 628,00 €		15 973 628,00 €
.014	Atténuation de produits	11 964 030,00 €	187 000,00 €	12 151 030,00 €
65	Autres charges de gestion courante	21 491 595,01 €	300 000,00 €	21 791 595,01 €
66	Charges financières	245 326,00 €		245 326,00 €
67	Charges exceptionnelles	559 326,51 €		559 326,51 €
.022	Dépenses imprévues	471 777,00 €	-335 542,00 €	136 235,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	2 060 372,00 €		2 060 372,00 €
.042	Amortissement	2 152 900,00 €		2 152 900,00 €
		<b>61 987 047,52 €</b>	<b>151 458,00 €</b>	<b>62 138 505,52 €</b>

LES RECETTES				
Chap	libellé	BP 2021	DM 2	BP TOTAL 2021
.013	Atténuation de dépenses	40 000,00 €		-40 000,00 €
70	Produits des services	1 950 102,00 €	97 748,00 €	2 047 850,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	41 584 290,01 €	53 710,00 €	41 638 000,01 €
74	Subventions d'exploitation	14 144 826,00 €		14 144 826,00 €
75	Autres produits de gestion courante	221 000,00 €		221 000,00 €
77	Produits exceptionnels	15 993,00 €		15 993,00 €
.042	Opération d'ordre transfert entre sections	71 000,00 €		71 000,00 €
.002	Excédent reporté	3 959 836,51 €		3 959 836,51 €
		<b>61 987 047,52 €</b>	<b>151 458,00 €</b>	<b>62 138 505,52 €</b>

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 033-200070092-20211216-2021\_12\_299-DE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne le 17 décembre 2021

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais



Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-200070092-20211216-2021\_12\_299-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS**

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

**SLO**

ID : 033-200070092-20211216-2021\_12\_300-DE

**SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021**

**2021-12-300 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 09/12/2021**

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Eléna DECOLASSE, Julie DUMONT, Philippe DURAND-TEYSSIER, Héléne ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Patrick HUCHET, Fabienne KRIER, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Berty MARIE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Laurence ROUEDE, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Rachel VAUNA, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents :**

Sophie BLANCHETON, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Patrick MERCIER pouvoir à Marianne CHOLLET, Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Thierry MARTY, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Gabi HOPER pouvoir à Philippe BUISSON, Jean-Pierre ARNAUD pouvoir à David REDON, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Didier CAZENAVE pouvoir à Jean-Luc LAMAISON, Renaud CHALLENGEAS pouvoir à Joachim BOISARD, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Jérôme COSNARD pouvoir à Alain JAMBON, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Patrick JARJANETTE pouvoir à Thierry MARTY, Monique JULIEN pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Chantal GANTCH, Gérard MOULINIER pouvoir à David REDON, Laura RAMOS pouvoir à Alain JAMBON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Josette TRAVAILLOT pouvoir à Jean-Luc LAMAISON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - DÉCISION MODIFICATIVE N°4 - ANNÉE 2021**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu la délibération n°2021-04-039 en date du 2 avril 2021 approuvant le budget annexe centre aquatique de l'exercice 2021,

Vu la délibération n°2021-06-171 en date du 30 juin 2021 adoptant la décision modificative n°1 du budget annexe centre aquatique,

Vu la délibération n°2021-09-231 en date du 23 septembre 2021 adoptant la décision modificative n°2 du budget annexe centre aquatique,

Vu la délibération n°2021-11-262 en date du 10 novembre 2021 adoptant la décision modificative n°3 du budget annexe centre aquatique,

Considérant que dans le cadre de l'exécution de l'exercice en cours, il s'avère nécessaire de procéder à des ajustements des crédits que ce soit dans le cadre d'inscriptions nouvelles ou de modifications comptables par redéploiement de crédits votés,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 2 décembre 2021,  
 Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 6 décembre 2021,

Après en avoir délibéré,  
 Et à l'unanimité (68 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter par chapitre la présente décision modificative n°4 au budget annexe centre aquatique comme suit :

**BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

LES DEPENSES				
Chapitre	libellé	BP 2021 + DM	DM 4	BP TOTAL 2021
.011	Charges à caractère général	1 023 739,00 €	-200 000,00 €	823 739,00 €
.012	Charges de personnel	1 198 544,00 €	50 000,00 €	1 248 544,00 €
65	Autres charges de gestion courante	5 050,00 €		5 050,00 €
66	Charges financières	270 070,00 €	-50 000,00 €	220 070,00 €
67	Charges exceptionnelles	300 000,00 €		300 000,00 €
.022	Dépenses imprévues	11 277,00 €		11 277,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	250 000,00 €		250 000,00 €
.042	Amortissement	19 500,00 €		19 500,00 €
		<b>3 078 180,00 €</b>	<b>-200 000,00 €</b>	<b>2 878 180,00 €</b>

LES RECETTES				
Chapitre	libellé	BP 2021+ DM	DM 4	BP TOTAL 2021
70	Produits des services	1 379 033,89 €	-500 000,00 €	879 033,89 €
74	Subventions d'exploitation	1 550 000,00 €	300 000,00 €	1 850 000,00 €
.002	Excédent reporté	149 146,11 €		149 146,11 €
		<b>3 078 180,00 €</b>	<b>-200 000,00 €</b>	<b>2 878 180,00 €</b>

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 033-200070092-20211216-2021\_12\_300-DE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le

Fait à Libourne **17 décembre 2021**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais



Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le



ID : 033-200070092-20211216-2021\_12\_300-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS**

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

**SLO**

ID : 033-200070092-20211216-2021\_12\_301-DE

**SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021**

**2021-12-301 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78  
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 09/12/2021**

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Eléna DECOLASSE, Julie DUMONT, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Patrick HUCHET, Fabienne KRIER, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Berty MARIE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Laurence ROUEDE, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Rachel VAUNA, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents :**

Sophie BLANCHETON, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Patrick MERCIER pouvoir à Marianne CHOLLET, Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Thierry MARTY, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Gabi HOPER pouvoir à Philippe BUISSON, Jean-Pierre ARNAUD pouvoir à David REDON, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Didier CAZENAVE pouvoir à Jean-Luc LAMAISON, Renaud CHALLENGEAS pouvoir à Joachim BOISARD, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Jérôme COSNARD pouvoir à Alain JAMBON, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Patrick JARJANETTE pouvoir à Thierry MARTY, Monique JULIEN pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Chantal GANTCH, Gérard MOULINIER pouvoir à David REDON, Laura RAMOS pouvoir à Alain JAMBON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Josette TRAVAILLOT pouvoir à Jean-Luc LAMAISON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF LIBOURNE - DECISION MODIFICATIVE**  
**N°3 - ANNÉE 2021**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 modifiée visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, et notamment ses articles 6 et 11,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2312-2,

Vu les délibérations du Conseil communautaire n°2021-04-046 en date du 2 avril 2021 approuvant le budget primitif du budget annexe assainissement collectif Libourne de l'exercice 2021,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2021-06-175 en date du 30 juin 2021 approuvant la décision modificative n°1 du budget annexe assainissement collectif Libourne de l'exercice 2021,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2021-09-234 en date du 23 septembre 2021 approuvant la décision modificative n°2 du budget annexe assainissement collectif Libourne de l'exercice 2021,

Considérant que dans le cadre de l'exécution de l'exercice en cours, il s'avère nécessaire de procéder aux ajustements des crédits de paiement ouverts dans le cadre de modifications comptables par redéploiements de crédits votés,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 décembre 2021,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 6 décembre 2021,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (68 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter par chapitre la présente décision modificative n°3 au budget annexe assainissement collectif Libourne comme suit :

**BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE LIBOURNE - SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES				
Chapitre	libellé	BP 2021 + DM1 et 2	DM 3	BP VOTE 2021
20	Immobilisations incorporelles	23 000,00 €	10 000,00 €	33 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	758 930,00 €	0,00 €	758 930,00 €
23	Immobilisations en cours	9 990 272,00 €	-10 000,00 €	9 980 272,00 €
16	Emprunts	866 264,26 €	0,00 €	866 264,26 €
4581	Opérations pour compte de tiers	499 700,00 €	0,00 €	499 700,00 €
.040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	113 000,00 €	0,00 €	113 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	4 018 700,00 €	0,00 €	4 018 700,00 €
	<b>Reports</b>	<b>78 875,74 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>78 875,74 €</b>
		<b>16 348 742,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>16 348 742,00 €</b>

LES RECETTES				
Chapitre	libellé	BP 2021 + DM1 et 2	DM 3	BP VOTE 2021
10	Dotations et réserves	1 884 000,23 €	0,00 €	1 884 000,23 €
13	Subventions	1 797 679,00 €	0,00 €	1 797 679,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	6 104 430,10 €	0,00 €	6 104 430,10 €
4582	Opérations pour compte de tiers	499 700,00 €	0,00 €	499 700,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	702 735,46 €	0,00 €	702 735,46 €
.040	Amortissement	751 200,00 €	0,00 €	751 200,00 €
.041	Opérations patrimoniales	4 018 700,00 €	0,00 €	4 018 700,00 €
.001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	38 014,21 €	0,00 €	38 014,21 €
	<b>Reports</b>	<b>542 283,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>542 283,00 €</b>
		<b>16 348 742,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>16 348 742,00 €</b>

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021 - 3/3

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-200070092-20211216-2021\_12\_301-DE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne le 17 décembre 2021

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le



ID : 033-200070092-20211216-2021\_12\_301-DE